

B.

QUESTIONS DE POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

1. La politique d'apartheid du gouvernement de l'Afrique du Sud

Chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies voit surgir un débat sur la politique d'apartheid du gouvernement de l'Afrique du Sud. Le Canada a toujours rejeté cette politique qui prive la majorité non blanche des Sud-Africains de ses droits fondamentaux. Il considère que la situation en Afrique du Sud est unique en son genre puisque nulle part ailleurs la discrimination raciale n'est institutionnalisée.

M. l'ambassadeur Pierre Charpentier, représentant du Canada, a fait la déclaration suivante lors de la séance plénière de l'Assemblée générale, le 21 novembre 1977.

* * * * *

Notre Assemblée est appelée une fois de plus à étudier la question de l'apartheid. Une fois de plus, semble-t-il, nous sommes appelés à nous pencher sur de nouveaux outrages: Sharpeville, Soweto, décès de Steven Biko dans une prison sud-africaine, début, le 19 octobre dernier, d'une vague de répression, arrestation le 10 novembre de 625 Africains dont 198 enfants. Cette liste qui va s'allongeant d'événements tragiques incite à une réflexion de plus en plus profonde sur les raisons pour lesquelles la question de la politique de l'apartheid en Afrique du Sud est à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis 1948.

La Charte des Nations Unies, que l'Afrique du Sud a signée et qui la lie en vertu du droit international, définit la promotion du respect des droits et libertés fondamentales de tous, sans distinction de race, sexe, langue ou religion, comme l'un des objectifs de cette organisation. Par ailleurs, le droit international accepte que le traitement accordé aux ressortissants d'un pays cesse d'être une question purement interne lorsque se produisent des violations flagrantes des droits de la personne.

Partant de ces postulats, le Canada a sans cesse appuyé les efforts déployés au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et d'autres instances pour enquêter sur les cas d'abus manifestes qu'une vigilance internationale pourrait aider à contenir. Il ne fait certes aucun doute pour nous que la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud réclame l'attention des Nations Unies à plusieurs titres.

La situation en Afrique du Sud est vraiment unique au monde. Dans aucun autre pays en effet ne voit-on la grande majorité de la population exclue juridiquement de toute participation aux politiques nationales à cause de sa race. En Afrique du Sud, des lois rédigées par la seule minorité blanche régissent la structure socio-économique du pays. Les droits et perspectives de chaque personne sont régis en fonction de son origine raciale et de la couleur de sa peau.